

Observatoire de la formation

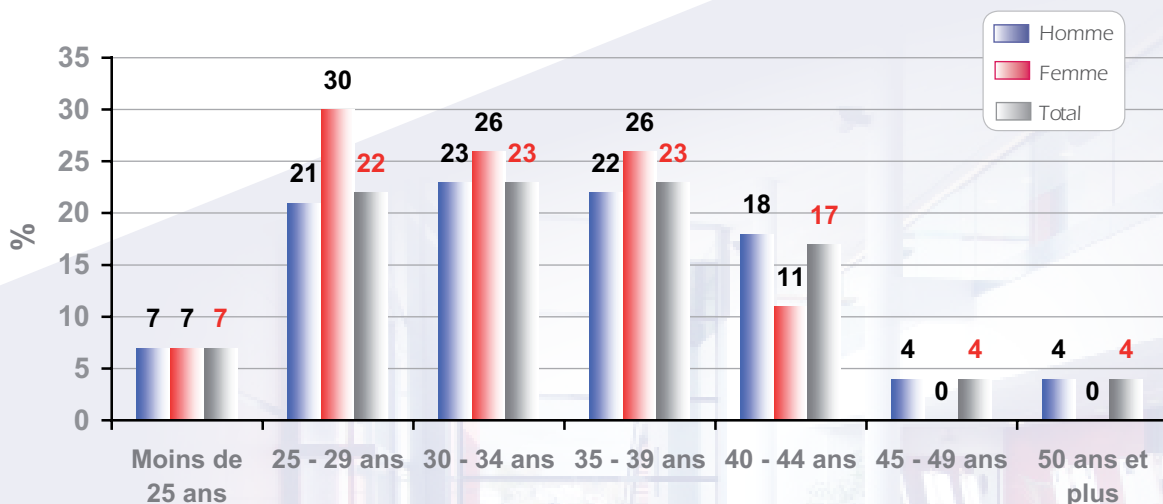
3^{ème} promotion promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèments

A retenir

- Entrée en formation en deux temps : semaine du 18 juin 2012 pour le premier groupe et semaine du 3 septembre 2012 pour le second
- 88% d'hommes
- Age moyen : 34,3 ans
- Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire : 7,1 ans
- 88% des stagiaires ont participé à au moins une extraction médicale et 58% à au moins un transfèrement
- Les besoins en formations déclarés portent d'abord sur la manipulation et l'usage d'une arme (85%) et sur l'organisation d'une escorte (76%)

Caractéristiques sociodémographiques

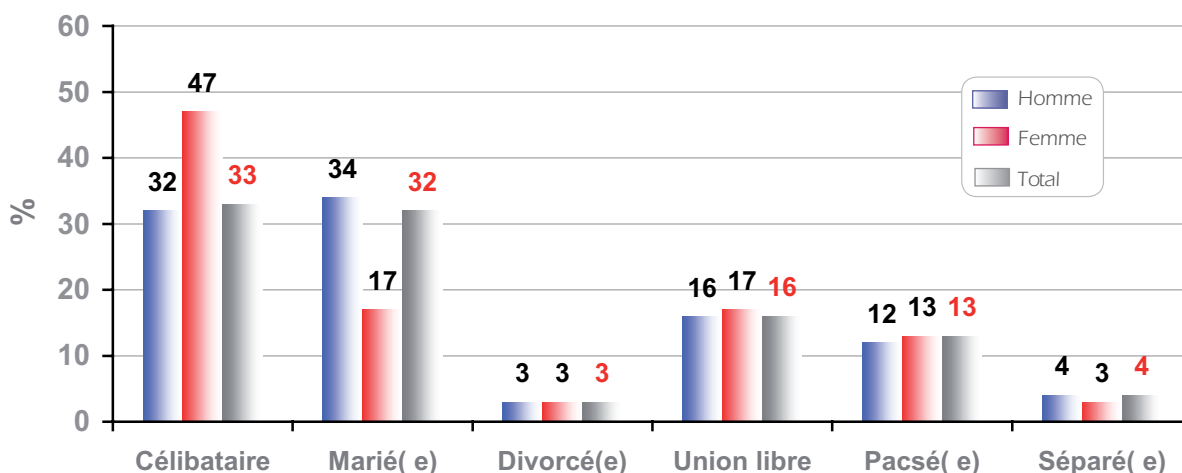
Répartition des stagiaires par âge et par sexe – Proportions



L'âge moyen de la promotion est de 34,3 ans contre 35,9 ans pour la deuxième promotion et 40,2 ans pour la première. Ainsi, une tendance au rajeunissement des élèves se dessine. De plus, la fourchette des âges s'étend de plus en plus au vu des promotions précédentes. Ici, elle s'étire de

22 à 58 ans. Les groupes d'âges quinquennaux les plus représentés sont les 30-34 ans (53 agents), suivi de près par les 35-39 ans (52 agents) et les 25-29 ans (51 agents). Nous avons ici une promotion particulièrement hétérogène.

Situation matrimoniale des stagiaires – Proportions



33% des personnes interrogées se déclarent célibataires. On note à ce sujet une large majorité de célibataires parmi les femmes (47%). Cependant, au total, 61% de la promotion sont en couple (32% mariés, 16% en union libre et

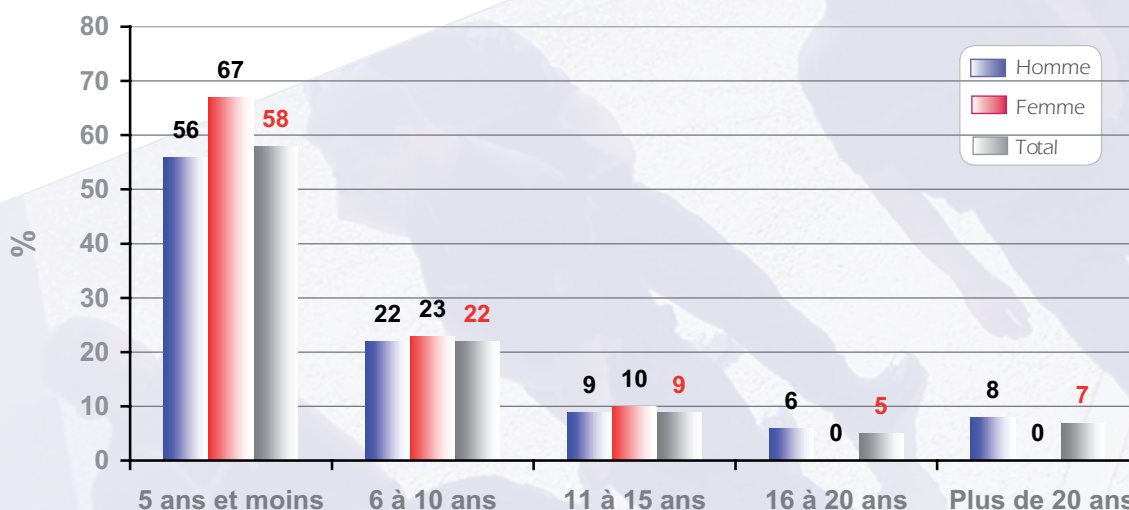
13% pacsés). C'est 7 points de moins que la 2^{ème} promotion. Concernant la parentalité, 56% de la promotion déclarent avoir au moins un enfant. Parmi eux, 4% sont en situation de monoparentalité et 7% pratiquent la garde alternée.

Caractéristiques professionnelles

La majorité des élèves escortes sont des surveillants pénitentiaires, seul 11% de la promotion sont des premiers surveillants. Par ailleurs, 62% des répondants ont déjà exercé des fonctions nécessitant le port d'une arme, soit 10 points

de plus que la seconde promotion. Cette expérience professionnelle s'inscrit principalement au sein de l'armée (42%) et de la gendarmerie (30%).

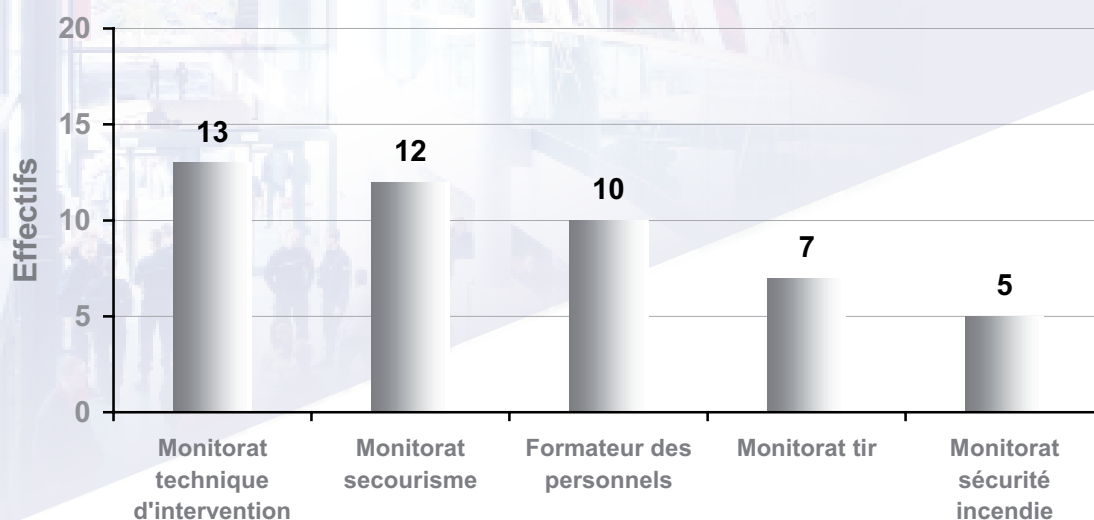
Ancienneté des stagiaires dans l'administration pénitentiaire – Proportions



L'ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire des agents d'escorte diminue au fil des promotions. De 13,1 ans pour la première et de 9,7 ans pour la seconde, l'ancienneté est aujourd'hui égale à 7,1 ans. Ainsi, 58% des agents de la 3^{ème} promotion ont seulement 5 ans et moins d'ancienneté dans l'AP. Il est à noter que parmi ces « nouveaux agents », 70% d'entre eux compensent cette faible

ancienneté par une expérience au sein de l'armée, la police, la gendarmerie et autres métiers nécessitant le port d'une arme. Au vu de l'ancienneté moyenne de cette troisième promotion, il est logique que la majorité des répondants (65%) n'aient exercé leurs fonctions que dans un ou deux établissements pénitentiaires.

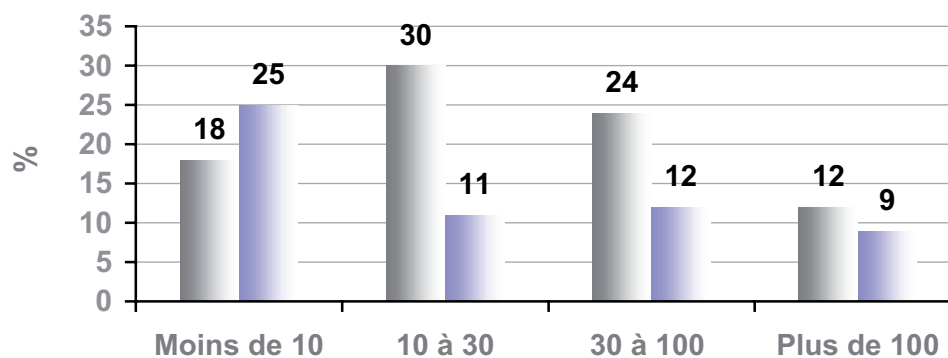
Monitorats et qualifications – Effectifs



Concernant la possession d'un monitorat, 40 agents, soit 16% de la promotion, déclarent être titulaires d'au moins un monitorat. Les titulaires du monitorat « technique d'intervention » et « secourisme » sont respectivement au

nombre de 13 et 12. 10 agents sont qualifiés pour former les personnels. 7 agents possèdent le monitorat de tir et 5 celui de sécurité incendie.

Participation à une extraction médicale et à un transfèrement – Proportions (9 non-réponses)



Les élèves interrogés ont davantage participé à des escortes médicales qu'à des transfèvements. Ils sont en effet 88% à déclarer en avoir réalisé au moins une contre 58% pour les transfèvements. Concernant leur participation à une escorte médicale, 36% de la promotion affirment en avoir plus d'une trentaine à leur actif dont 12% plus d'une centaine. Ceux-là sont donc particulièrement familiers de cette procédure.

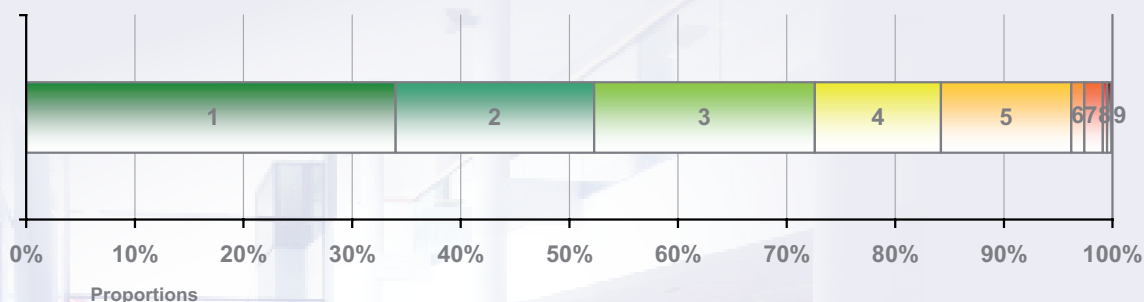
Maîtrise des techniques de menottage et d'entraves

A la question : « Maîtrisez-vous les techniques de menottage et d'entraves ? », 74% des élèves indiquent avoir les compétences requises. Restent 26% de la promotion pour lesquels la formation doit apporter un enseignement approfondi sur ces techniques.

Usage des armes

La fonction d'agent d'escorte conduisant les professionnels à porter une arme sur la voie publique, les élèves ont été interrogés sur leur maîtrise, notamment celle du sig sauer SP 2022. 65% des élèves déclarent maîtriser sa manipulation et son usage.

Appréhension port d'une arme sur la voie publique – Proportions

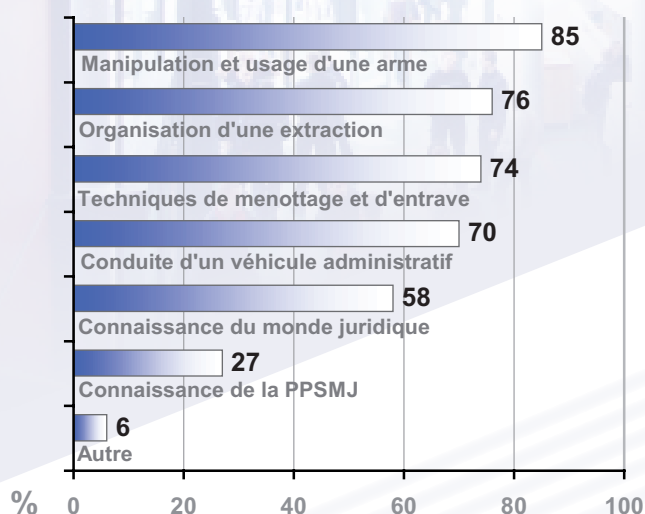


Nota Bene : Echelle de 1 à 10 (de l'appréhension la moins forte à la plus forte). Exemple : « 34 % du groupe situent leur appréhension à porter une arme sur la voie publique au niveau 1 sur l'échelle. »

Concernant le port d'une arme sur la voie publique, la majorité des élèves ne semble pas angoissée à cette idée. En effet, 73% d'entre eux situent leur appréhension à 3 et

moins sur une échelle de 1 à 10, soit une appréhension particulièrement faible. Cependant, 2,5% de la promotion situe leur peur à 7 et plus sur l'échelle.

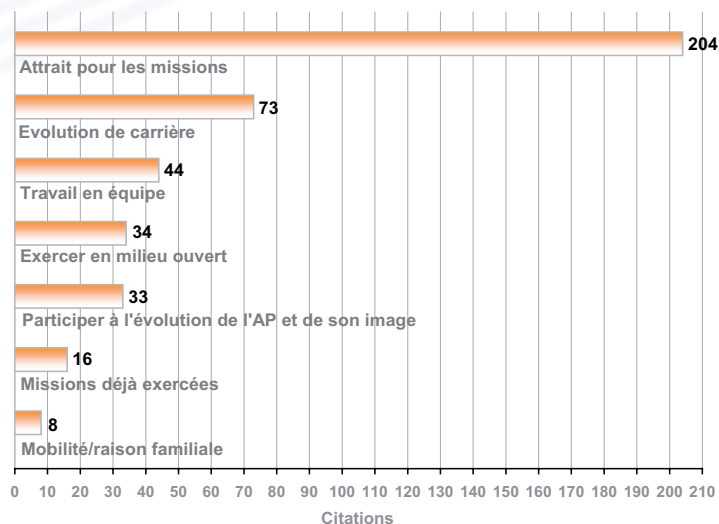
Besoins en formation - Proportions



Les élèves estiment avoir un certain nombre de besoins quant à leur formation afin d'exercer leur futur métier. Ainsi, 85% d'entre eux déclarent avoir besoin de pratiquer la manipulation et l'usage d'une arme. 76% souhaitent que leur formation leur apporte les connaissances nécessaires à l'organisation d'une extraction. La maîtrise des techniques de menottage et d'entrave ainsi que la conduite d'un véhicule administratif sont deux domaines d'enseignement respectivement nécessaires à 74% et 70% de la promotion. 58% désirent développer leurs connaissances du monde juridique, quand seulement 26% souhaitent approfondir leurs connaissances de la PPSMJ. Enfin, 6% des élèves souhaitent être formés à d'autres domaines d'enseignements, principalement la self défense.

Motivations des stagiaires – Citations

Interrogés sur les raisons motivant leur candidature à la fonction d'agent d'escorte, les élèves en ont énoncés de nombreuses. L'attrait pour les missions est la motivation principale de 204 agents, attirés par leur nouveauté, leur diversité, l'idée de mobilité, ainsi que par les nouvelles connaissances qu'elles induisent. Pour 73 élèves, l'évolution de leur carrière serait à la source de leur démarche. « Travailler en équipe » (44), « exercer en milieu ouvert » (34) ainsi que « participer à l'évolution de l'administration pénitentiaire et de son image » (33) sont trois raisons également évoquées ici. Plus rarement, les élèves ont fait part de l'envie d'exercer des missions déjà connues et appréciées auparavant (16). Cette nouvelle fonction leur apporte, finalement, la mobilité et le rapprochement familial attendus (8).



3^{ème} promotion promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèremnts

**OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION**

Directeur de la publication : Claire DOUCET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)



Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

OCTOBRE 2012